



PROJET D'ASSISTANCE
TECHNIQUE

Formalisation de la Politique minière et
Révision du Cadre législatif (Code minier)
et réglementaire (Textes d'application) selon
les principes de la Vision Minière Africaine

ATELIER DE VALIDATION

Note Conceptuelle

du 1 au 4 août 2017
N'Djamena, Tchad



République du Tchad



ECA





Introduction

Le potentiel minier et en hydrocarbures de l'Afrique est susceptible de servir de principal moteur du développement inclusif et de croissance durable élargie. C'est le constat auxquels ont abouti la plupart des stratégies d'industrialisation et de développement de l'Afrique par ses ressources. Ces initiatives sous régionales et continentales, au rang desquelles le Plan d'action de Lagos, le Programme Sectoriel Minier de la SADC, le Chapitre Minier du NEPAD, et le Partenariat Minier Africain, se sont donné pour objectif de favoriser une gestion plus efficace du potentiel africain. Force est pourtant de constater, plusieurs années après leur mise en œuvre, que de nombreux pays africains restent encore parmi les plus pauvres et les plus inégalitaires au monde. Ceci, à cause principalement de la difficulté des stratégies africaines à engager les Etats dans la conduite d'un processus de réformes participatif et « en profondeur » de la gouvernance minière. La capacité des gouvernements africains à transformer l'avantage comparatif offert par les ressources du continent en avantage compétitif, voire en outil stratégique, est limité par l'absence d'une stratégie africaine exhaustive embrassant, à la fois, les aspects linéaires, verticaux, horizontaux et régionaux d'une transformation structurelle de la gestion du secteur extractif.

L'innovation introduite par la Vision Minière Africaine, dans les stratégies de développement et d'industrialisation de l'Afrique par ses ressources, tient alors de l'ambition qu'elle se donne de changer le paradigme à la base de la gouvernance minière sur le continent. En effet, la VMA a été adoptée par les Chefs d'État et de gouvernement de l'Union Africaine, en février 2009, dans le but de « créer une exploitation transparente, équitable et optimale des ressources minérales africaines pour soutenir la croissance durable et le développement socio-économique ». En tant que nouveau paradigme de la gouvernance du secteur extractif, elle propose aux Etats de sortir de la logique de la « boîte minière », consistant pour nombre d'entre eux à gérer le secteur minier comme une enclave sectorielle et économique, pour s'engager sur la voie d'une meilleure prise en compte des questions de développement socio-économique, écologiques et d'équité. La VMA considère alors que le développement d'un secteur extractif africain compétitif et durable passe nécessairement

par la mise en œuvre d'un processus de réformes comprenant la révision des politiques minières mais aussi du cadre législatif, réglementaire et institutionnel de celui-ci. L'efficacité desdits changements sera fonction de leur cohérence avec les objectifs de croissance durable élargie et de développement socio-économique de la VMA.

L'urgence d'une transformation en « profondeur » de la gouvernance minière a été comprise par le gouvernement du Tchad. C'est ce qui explique les réformes qu'il a engagé, depuis quelques années, en vue d'améliorer la gestion de son secteur extractif. Le renforcement de la transparence des industries extractives, à travers notamment, l'adhésion au processus ITIE, en est une des principales illustrations. Toutefois, bien qu'importants, ces efforts ne suffisent pas à favoriser la transformation structurelle nécessaire au développement d'un secteur minier écologiquement durable, économiquement viable et socialement responsable. La perspective d'un renforcement de la résilience de l'économie tchadienne, grâce notamment au développement d'une industrie minière compétitive, reste de ce fait entravée par l'absence d'exhaustivité des réformes engagées. De même, l'existence d'un cadre législatif et réglementaire vétuste, et en inadéquation avec les priorités de développement du pays et les principes de la VMA, limite la capacité du secteur minier tchadien à déployer son potentiel en termes de croissance socio-économique et de développement.

L'engagement du Tchad dans le processus d'appropriation de la VMA est le résultat d'une volonté politique manifeste. Il s'inscrit dans la logique des réformes engagées précédemment et dans la riche et fructueuse collaboration entre le Centre Africain de Développement Minier et le gouvernement tchadien. Le souhait du Tchad, représenté par le Ministère des Mines de la Géologie et des Carrières (MMGC) d'aligner sa politique minière et son code minier aux principes de la VMA se situe ainsi dans le cadre de l'approfondissement du projet intitulé « Renforcement des capacités des gouvernements africains à négocier des contrats transparents, équitables et durables avec les industries extractives (IE) pour une croissance inclusive et le développement socio-économique » dont il est un des pays bénéficiaires. Le lancement de ce processus au Tchad a été effectué au cours

d'un atelier qui a réuni à N'Djamena, les 29 et 30 mai 2017, une dizaine d'experts nationaux et internationaux et les membres du Comité technique de suivi du projet de révision du code minier, des textes réglementaires du secteur des mines, des carrières et des explosifs à usage civil. Cet atelier a permis de procéder à une analyse des principaux tenants de la gouvernance minière au Tchad et de fixer l'étendue des réformes à engager en vue de mettre en cohérence les textes régissant le secteur et les principes de la VMA. Il s'est également agi de discuter de la méthodologie de travail, des termes de référence et de la feuille de route de la mise en œuvre du projet d'assistance technique du CADM. Au terme de deux jours d'échanges riches, les participants sont convenus de la nécessité que la politique minière et le code minier réformés soient le résultat d'un compromis entre les priorités du Tchad et les principes de la VMA. Ils ont également suggéré que la conduite du processus de révision du cadre législatif et réglementaire du secteur minier prenne en compte les aspects liés aux dimensions transversale, linéaire, verticale, horizontale et régionale du processus de la Vision Minière Nationale.

L'organisation d'un atelier de validation de la politique minière et du code minier réformés constitue la seconde étape de la feuille de route du projet d'assistance technique du CADM. Elle se justifie par la volonté du CADM de faire de la révision du cadre législatif et réglementaire du secteur minier tchadien un processus participatif, critique et transparent. La mise en œuvre du projet d'assistance technique du CADM au Tchad reste ainsi fidèle aux principes de transparence et d'équité préconisés par la VMA.

Objectifs de l'atelier de Validation :

L'atelier de validation de la politique minière et du code minier réformés a pour principal objectif de s'assurer que le travail de relecture des experts recrutés à cet effet a été réalisé conformément aux attentes formulées dans les termes de référence. Il s'agira, plus précisément, de questionner la cohérence des textes réformés avec les principes de la VMA. La capacité de la politique minière

et du code minier tchadiens de favoriser l'essor d'un secteur minier moteur de développement et conforme aux objectifs de développement durables devra être également évaluée. L'atelier de validation devra :

- a. Discuter de la structure et du contenu de la politique minière et du code minier révisés ;
- b. S'assurer que les textes révisés ont pris en compte les recommandations incluses dans les normes de référence tel que le «Cadre de Gouvernance Minière Africaine - CGMA» (« Africa Mineral Governance Framework - AMGF ») ;
- c. Evaluer la cohérence du nouveau cadre législatif et réglementaire avec les principes de la VMA ;
- d. Evaluer la capacité des textes révisés à favoriser l'atteinte des objectifs de développement du Tchad ;
- e. Discuter de l'aptitude de la politique minière et du code minier tchadiens à assurer la préservation des intérêts des populations et des générations futures.

Le travail des experts devant apprécier la nouvelle politique minière tchadienne et le code minier révisé se fera autour de quatre axes principaux :

- Les aspects politiques, juridiques et institutionnels ;
- Les aspects techniques et opérationnels ;
- Les aspects économiques et financiers ;
- Les aspects sociaux et environnementaux.

Organisation :

L'atelier de validation se déroulera sur quatre jours, soit du 01er au 04 Aout 2017 à l'hôtel Hilton de N'Djamena. Il se tiendra en séances plénières présidées par le MMGC, CADM, CDD, et la CoDA. Des modérateurs seront désignés pour diriger les discussions qui se tiendront selon les modalités suivantes :

- Trois journées de travaux consacrées à la relecture, à l'analyse critique de la Politique minière et du Code minier révisé, et à l'incorporation des nouvelles contributions pertinentes ;
- Une journée de bilan général des travaux, de discussion sur le suivi du projet, et la remise solennelle du Code minier et de la Politique minière aux autorités Tchadiennes.

Résultats attendus :

Les résultats attendus au terme de l'atelier de validation sont les suivants :

- Une vision exhaustive des principales modifications apportées à la Politique minière et au Code minier tchadiens ;
- Un projet de code minier révisé à la lumière de la VMA et validé ;
- Un projet de Politique minière élaborée sur la base des principes de la VMA et des priorités nationales validée ;
- La fixation d'un délai raisonnable pour la soumission des textes d'application du Code minier ;
- L'élaboration d'un calendrier prenant en compte l'organisation d'activités de sensibilisation des parlementaires, de la société civile, et des compagnies minières sur les changements opérés par la politique minière et le code minier renouvelés.

Participants :

L'atelier de validation sera présidé par le MMGC, CADM, le CDD et la CoDA. Les institutions et personnalités suivantes sont attendus à cet atelier: les membres du Comité interministériel chargé du suivi de la révision de la politique minière et du code minier tchadiens, les représentants du Ministère des Mines, de la Géologie et des Carrières et des autres Ministères concernés, des parlementaires, des experts internationaux ainsi des représentants de quelques institutions internationales, régionales et sous régionales.

Date et lieu de l'atelier :

L'atelier de validation se tiendra du 01 au 04 Août 2017 à l'hôtel Hilton de N'Djamena, Tchad.

Personnes à contacter:

M. Kojo Busia

Coordinateur par intérim
Centre Africain de Développement Minier-CADM
Commission Economique pour l'Afrique des Nations Unies (CEA)
Addis-Abeba, Ethiopie
Email : busia@un.org

Mme Souad Aden Osman

Directrice exécutive p.i Coalition pour le Dialogue en Afrique (CoDA)
& Coordinatrice p.i Bureau d'appui au Secrétariat Conjoint CUA-CEA-BAD
Addis-Abeba, Ethiopie
Email: aden-osman@un.org

Mme Lashea Howard-Clinton

Division du Renforcement des Capacités
Commission Economique pour l'Afrique des Nations Unies (CEA)
Addis-Abeba, Ethiopie
Email : lhoward-clinton@un.org

Mme Claudine Sigam

Centre Africain de Développement Minier (CADM)
Commission Economique pour l'Afrique des Nations Unies (CEA)
Addis-Abeba, Ethiopie
Email : sigamc@un.org

M. Emmanuel Ambroise DJEDOUBOUM

Point Focal National Projet CEA/CADM
Ministère des Mines, de la Géologie et des Carrières
N'Djamena, Tchad
Email : ambroisedjed@gmail.com ou djed_emma@yahoo.fr>

Programme détaillé des travaux :

LUNDI 31 JUILLET 2017

10.30-11.30	Réunion de coordination entre les Experts et le Ministère des Mines, de la Géologie et des Carrières.
15.00-17.00	Rencontres de préparations diverses : CADM, CoDA, CDD, MMGC, Equipe Experts Pluridisciplinaires, pairs évaluateurs

MARDI 01 AOUT 2017

08.00-08.30	Enregistrement – Hôtel Hilton
09.00-9.30	Cérémonie d'ouverture <ul style="list-style-type: none">• M. Stephen Tull, Représentant Résident du PNUD et Coordinateur du Système des Nations Unies au Tchad ;• Mme Souad Aden-Osman, Directrice Exécutive p.i. de la CoDA ; Coordinatrice p.i. du Bureau d'appui au Secrétariat conjoint CUA-CEA-BAD• S.E. M. Youssouf Abassala, Ministre des Mines, de la Géologie et des Carrières.
9.30-10.00	Pause-Café
10.00-10.30	Session 1 : Présentation des grandes lignes du projet d'Assistance technique <ul style="list-style-type: none">• Résumé des TDR et des attentes du gouvernement du Tchad ;• Bilan de la première étape du projet (atelier de lancement) et principales recommandations ;• Présentation et justification de l'atelier de validation (format, attentes, etc.). CADM
10.30-11.30	Session 2 : Réforme de la politique minière et du code minier tchadiens à la lumière de la VMA : principaux résultats La VMA comme cadre de la réforme ; Les limites du cadre réglementaire et législatif actuel ; Rappel de la méthodologie utilisée ; Présentation des principales réformes. Equipe des experts
11.30-13.00	Session 3 : Analyse de la Politique minière révisée
13.00-14.00	Déjeuner



14.00-15.30	Session 4 : Discussion sur le Code minier révisé Première partie : Discussions thématiques Les aspects politiques, Juridiques et Institutionnels
15.30-15.45	Pause-café
15.45-17.15	Session 5 : Discussions sur le Code minier révisé Les aspects techniques et opérationnels
17.15-18.00	Bilan des échanges et principales recommandations

MERCREDI 02 AOUT 2017

09.00-10.30	Session 6 : Discussion sur le Code minier révisé Les aspects économiques et financiers
10.30-10.45	Pause-café
10.45-12.15	Session 7 : Discussion sur le Code minier révisé Les aspects sociaux et environnementaux
12.15-13.45	Déjeuner
14.00-15.30	Session 8 : Discussion sur le code minier révisé Deuxième partie : Discussions ciblées Le contenu local et les projets d'infrastructures connexes
15.30-15.45	Pause-café
15.45-17.15	Session 9 : Discussion sur le Code minier révisé La question de la coopération et de l'intégration régionales
17.15-18.00	Bilan des échanges et principales recommandations

JEUDI 03 AOUT 2017

09.00-10.30	Session 10 : La révision du Code minier La mobilisation des ressources domestiques et les instruments de suivi et d'évaluation
10.30-10.45	Pause-café
10.45-12.15	Session 10 : La révision du Code minier : aspects connexes Les Accords de Développement Communautaires (ADC)
12.15-13.00	Bilan général des discussions et des principales recommandations
13.00-14.00	Déjeuner
15.00 – 17.00	Séance de travail de l'équipe des experts pour rédaction finale du Code et de la Politique Minière

VENDREDI 04 AOUT 2017

09.00-10.30	Finalisation du rapport des travaux
11.00-12.00	Cérémonie de clôture Lecture du rapport de l'atelier de validation Remise Solennelle du projet de Politique Minière et de Code Minier révisés au Ministre des Mines, de la Géologie et des Carrières Discours <ul style="list-style-type: none">• Mme Souad Aden-Osman, Directrice Exécutive p.i. CoDA ; Coordinatrice p.i. du Bureau d'appui au Secrétariat conjoint CUA-CEA-BAD.• S.E. M. Youssouf Abassala, Ministre des Mines, de la Géologie et des Carrières. Photos de famille
12.00-14.00	Déjeuner de Clôture

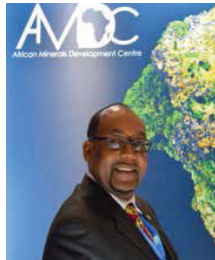


Projet d'assistance technique du Centre Africain de Développement Minier à la formulation de la Politique Minière et la révision du Code minier du Tchad à la lumière de la Vision Minière Africaine

Biographie Equipe de Coordination au CADM et CODA

1. Dr. Kojo Busia

Dr. Busia est le coordonnateur p. I du Centre Africain de Développement Minier (CADM). En plus d'offrir des orientations stratégiques globales sur la mise en œuvre de la Vision Minière Africaine (VMA), il gère également l'Unité de Gouvernance et de Participation du CADM. Sous sa direction, le Centre a conçu le Guide de la Vision minière nationale, qui est un instrument clé du processus d'appropriation de la VMA, et du projet de transformation structurelle de l'économie africaine, en cours d'exécution dans plusieurs pays du continent. Avant sa mission actuelle, le Dr Busia a passé près d'une décennie à diriger la Commission économique des Nations Unies sur le soutien de l'Afrique au Mécanisme africain d'évaluation par les pairs pour l'Union africaine / NEPAD, en aidant ce programme phare à s'imposer et à soutenir les institutions en Afrique et dans le monde. Dans ce rôle, il a facilité, entre autres, l'adoption du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP) en tant que principal cadre régional pour relever les défis de la gouvernance, y compris la gouvernance des ressources naturelles en Afrique. Sa carrière couvre une gamme de responsabilités supplémentaires au niveau international, multilatéral en Afrique et au-delà, y compris la conception et la mise en œuvre d'un programme régional de démocratie et de prévention des conflits en Afrique de l'Ouest. Kojo Busia est un conférencier assidu lors de forums internationaux sur les affaires, l'économie, la gouvernance et le développement en Afrique et au niveau mondial. Il est titulaire d'un doctorat de l'Université Cornell, aux États-Unis d'Amérique.



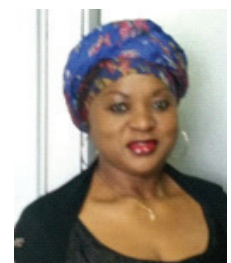
2. Ms. Souad Adn-Osman (Acting Executive Director)

Ms. Souad Aden-Osman is the Acting Executive Director of the CoDa secretariat housed in ECA in Addis Ababa, Ethiopia. In her capacity, she has served as the focal point for the IFF Panel since its inception in 2012 and directed the Secretariat's activities in the same time. She is currently serving as the Acting Coordinator of AUC-ECA-AfDB Joint Secretariat Support Office (JSSO). In addition to the roles mentioned above, Ms. Souad Aden Osman is also currently the Senior Programme Management Officer for the Executive Secretary of the United Nations Economic Commission for Africa (ECA). In this role, she has provided innovative guidance on improving the functioning of the Management Support Committees of UNECA, particularly the Adhoc Committee on Administrative and Budgetary Matters and overseen the preparation and successful execution of major institutional activities including the organization of the Eight African Development Forum (ADF VIII) as well as every IFF related event involving the High Level Panel. Ms. Aden-Osman has over a decade of varied senior titles within the United Nations system and prior to this was senior official within the Canadian government and several private sector institutions. Souad Aden-Osman is a Djiboutian-Canadian and holds an M.B.A in Management from the University of Ottawa.



3. Claudine Sigam

Claudine Sigam est la responsable de l'Unité du Renforcement des Capacités du Centre Africain de Développement Minier (CADM) basé à la Commission économique pour l'Afrique des Nations Unies en Ethiopie, et sous la tutelle de la Commission de l'Union Africaine (CUA). Elle assiste les pays africains dans le renforcement des capacités en matière de négociation, de mise en œuvre et de suivi des contrats miniers et pétroliers et défend la position de l'Afrique aux niveaux régional et global. Madame Sigam soutient également les efforts des Etats dans l'élaboration de Contrats miniers, de Politiques minières et de cadres



législatifs et réglementaires conformes aux principes de la Vision Minière Africaine. Avant de rejoindre le CADM, Claudine Sigam a dirigé à la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED), à Genève en Suisse, le programme sur le commerce, la gestion des risques et le financement du Pétrole, du Gaz et des Minéraux. À ce titre, elle a initié la plate-forme institutionnelle de la CNUCED pour un dialogue politique de haut niveau et l'investissement dans le secteur du pétrole, du gaz et des minéraux et a assuré la coordination de quinze (16) éditions de la Conférence annuelle de la CNUCED sur le commerce et le financement du pétrole, du gaz et des minéraux (OILGASMINE). Mme Sigam a plus de vingt ans d'expérience dans la gestion des ressources naturelles, le plaidoyer politique, le développement des entreprises et les partenariats public-privé. En matière de renforcement des capacités, elle a été sollicitée durant plusieurs années dans le cadre d'un programme du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) en France destinée à des cadres du public et du privé devant parfaire leur expertise dans le domaine du commerce pétrolier.

Claudine Sigam est titulaire d'un MBA du Massachusetts Institute of Technology (MIT) aux Etats Unis d'Amérique, et d'une Maîtrise en Economie Industrielle de l'Université Pierre Mendès France de Grenoble, France

4. Fabrice Noah

Fabrice Noah est un Politologue, spécialiste des questions de géopolitique des ressources rares. Il a travaillé pendant plusieurs années au Centre Africain d'Etudes Stratégiques pour la Promotion de la Paix et du Développement (CAPED) en qualité de Consultant. Il a participé, à ce titre, à la mise en place de la Revue du centre et à une réflexion sur les moyens de renforcer le rôle de la société civile et des parlementaires dans la gouvernance du secteur extractif dans les pays du Golfe de Guinée. Il a également mené une recherche sur les enjeux énergétiques et l'insécurité au Nigeria. Parallèlement à ses responsabilités au CAPED, Fabrice Noah a travaillé en tant que Community Organizer pour le ReAct et a ainsi participé à de nombreuses missions de renforcement



des capacités destinées aux populations subissant les contrecoups du développement et de l'extension de l'agro-industrie dans son pays. Cette mission lui a notamment permis de participer à la mise en place d'une plateforme de collaboration entre quelques compagnies agroindustrielles et lesdites populations, en cours de consolidation. Il est actuellement Consultant au Centre Africain de Développement Minier (CADM) où il participe à l'implémentation d'un projet sur le renforcement des capacités dans la négociation, la mise en œuvre et le suivi des contrats miniers et pétroliers. Fabrice Noah est titulaire d'un DEA en Science Politique de l'Université de Yaoundé 2 à Soa et prépare une thèse sur les défis stratégiques liés à la mise en œuvre du contenu local et de la Vision Minière Africaine sur le continent.

5. Mr. Kibrom Hailemariam (Programme and Financial officer)

Mr. Kibrom Hailemariam works as the Programme and Financial officer for the Coalition for Dialogue on Africa (CoDA). Kibrom formally joined the CoDA in late 2015 as a Programme and Finance assistant. Currently as the Programme and Finance officer, He is responsible providing support to the organization in regards to the planning, and implementation of CoDA's Work Programme. In addition, Kibrom is also responsible for maintaining the financial transactions, cash controls, purchasing, preparing the payroll as per the Financial and Accounting Procedures Manual. Prior to Joining CoDA, Kibrom gained extensive experience working as a Project Officer for the Department of Training and Workforce Development of Western Australia. He holds double degree in Management and International Business from Edith Cowan University, in Western Australia. Kibrom also holds a Master's Degree in Project Management also attained at Edith Cowan University.



Biographie Equipe de Coordination au niveau du Tchad

1. Emmanuel Ambroise Djeboudoum

DJEDOUBOUM EMMANUEL AMBROISE, né le 08 Décembre 1982 à Yagoua/Cameroun, de nationalité Tchadienne, est marié et Père de deux enfants. Titulaire d'une Maîtrise Es Sciences de la Terre, à l'Université Marien NGOUABI de Brazzaville/Congo. Il est intégré en 2008 au Ministère des Mines et de l'Energie, nommé géologue en chef à la Cellule chargée de suivre les projets miniers du Ministère des Mines et de la Géologie, notamment la cimenterie de Baoaré au Sud du Tchad (Aout 2010 à février 2011), il a occupé plusieurs fonctions notamment de 2011 à 2014 : Directeur Général Adjoint de la Géologie, de 2014-2015 : Directeur de la Géologie, de 2015-2017 : Inspecteur en charge de la Géologie et des Mines, nommé Conseiller du Ministre depuis Mai 2017. Il est également le Point Focal désigné par le Ministère dans le cadre du projet de renforcement des capacités des négociations des contrats miniers et également Directeur National du Projet inventaire Minier de la République du Tchad depuis Novembre 2015.



2. Nassingar Rimtebaye

Géographe de formation, Nassingar Rimtebaye a œuvré pour la mise en place d'un réseau des populations sur les ressources naturelles au Tchad. Il a été leader de nombreuses ONG tchadiennes œuvrant dans le monitoring et le plaidoyer relatif à des projets pétroliers tchadiens. Expert en Industries extractives, il travaille sur le volet de la transparence avec spécialité les textes réglementaires. Il dispose également d'une riche expérience dans la gouvernance l'ITIE au sein de laquelle il a occupé de nombreuses fonctions tant au niveau national qu'international. Nassingar Rimtebaye est actuellement Consultant national pour le Tchad du projet de renforcement de capacité dans la négociation, la mise en œuvre et le suivi des contrats miniers et pétroliers du CADM. Il est titulaire d'un Master en Economie du développement de HEC-Tchad.



3. Dr. Djimadoum Nambatingar, Géologue Sédimentologie

Dr. Djimadoum Nambatingar est actuellement Directeur Général des Mines et des Carrières au Ministère des Mines, de la Géologie et des Carrières et le Point Focal pour la Vision Minière Africaine au sein dudit Ministère. Il est également Membre du Comité Exécutif de l'Organisation des Services Géologiques Africains (OSGA/OAGS, 2017-2019). Dr. Djimadoum Nambatingar a également occupé la fonction de Conseiller Technique du Premier Ministre en charge des Mines et Géologie.

Biographie des consultants

1. Pr Alain Fogue

Le Pr. Alain FOGUE TEDOM est titulaire d'un PhD en Relations Internationales et Stratégiques et d'un HDR en Science Politique. Il est actuellement Maître de Conférences à l'Université de Yaoundé 2, au Cameroun où il enseigne la géopolitique, la géostratégie et les Relations Internationales et Stratégiques depuis plus de 13 ans. Pr. FOGUE compte à son actif de nombreux articles et ouvrages sur la gouvernance politique et sécuritaire, les relations internationales africaines et sur les sujets relatifs à l'industrie extractives. Il a dirigé des travaux de recherche sur la géopolitique de la Chine en Afrique, la problématique de la gouvernance des littoraux africains, le contenu local et la Vision Minière Africaine, la gouvernance sécuritaire en Afrique, etc.



Pr. Alain FOGUE TEDOM cumule une expérience de plus de 10 ans à la tête du Centre Africain d'Etudes stratégiques pour le Promotion de la Paix et du Développement (CAPED) dont il est le Directeur. Ce centre œuvre pour l'établissement d'une plateforme de collaboration et de concertation permanente entre les autorités publiques, la société civile et les compagnies minières et pétrolières fondée sur les principes de la Vision Minière Africaine et les exigences du Contenu local. Il a collaboré, à ce titre, avec de nombreuses organisations internationales telles que la CNUCED, l'UA et Institute for Peace and Security Studies (IPSS). Membre de l'International Society for Military Ethics et de l'Africa International Society for Military Ethics (AFRICA - ISME). Pr. Alain

FOGUE TEDOM est le Directeur de publication de la Revue Dialectique des Intelligences dont le dernier numéro de juillet 2017 est intitulé « Penser l'Afrique par ses matières premières ». (<http://www.capedas-sociation.org>).

2. **Dr. Aladji Hamit Moutaye**

Dr. Aladji Hamit Moutaye est titulaire d'un PhD. en Géologie et Minéralogie. Il cumule plus de 27 ans d'expérience dans le domaine de la recherche et au sein de la haute administration tchadienne. Il a été successivement Directeur des Mines et de la Géologie (2004-2008), Inspecteur Général du Ministère des Mines et de la Géologie (2008-2013), Conseiller aux Mines, à l'Energie et au Pétrole du Président de la République (2013-2014). Au cours de sa riche carrière professionnelle, le Dr. Moutaye a participé à la négociation de divers contrats pétroliers et représenté son pays lors des négociations avec le Cameroun sur les droits de transit du pétrole tchadien à travers le pipeline Tchad-Cameroun. Il a également mené les négociations relatives au passage du pétrole du Niger par le territoire tchadien. Dr. Moutaye est actuellement conseiller au Pétrole, aux Mines et à l'Energie à l'Assemblée Nationale du Tchad. Il occupe également la fonction de Président du Conseil d'administration de l'Autorité de Régulation du secteur Aval au Tchad.



3. **Stéphane Essaga**

Stéphane Essaga est titulaire d'un DESS en Administration fiscale et prépare actuellement un doctorat en Droit Comparé. Il a une riche expérience dans la gouvernance fiscale qu'il a acquise grâce à ses responsabilités successives dans l'administration de son pays et en tant que Directeur du Centre Africain de Recherche sur les Politiques Minières et Energétiques (CAR-PEM). Il a réalisé l'audit de la fiscalité pétrolière de la Côte d'Ivoire et du Système de péréquation des prix des produits pétroliers au Togo. Stéphane Essaga dispose également d'une expérience dans la mise en œuvre de programmes de formation et de renforcement des capacités destinés aux Organisations de la Société Civile sur des thèmes tels que le cadre juridique international et régional des activités extractives, la fiscalité pétrolière, la spécificité de la fiscalité



pétrolière au Sénégal et en Afrique centrale. Il est le Point focal du Bureau Sous Régional de la CEA pour l'Afrique Centrale dans le cadre de la préparation du rapport sur « La gouvernance des ressources naturelles et la mobilisation des ressources internes pour la transformation structurelle en Afrique ».

4. **Georges Cédric Tchokoua M.**

Georges Tchokoua est un financier professionnel, membre de la « New York Association of Security Analyst, NYSSA », et spécialiste en négociation et développement des Partenariats Public-Privé. Il a participé à la mobilisation de ressources domestiques et extérieures nécessaires à la conduite de nombreux projets miniers, énergétiques et d'infrastructures en Afrique. Il a également ainsi mené des opérations de due-diligence et de modélisation financières, identifié des projets à haut potentiel de faisabilité et de bankabilité, élabore et négocié des contrats tant pour des acteurs publics que privés. Georges Tchokoua a également une expérience en matière d'assistance technique aux gouvernements et aux entreprises privées dans le cadre du financement et de la mise en œuvre de projets miniers et pétroliers. Il a collaboré avec certaines institutions régionales, y compris la CEA et la BAD en tant que consultant / expert individuel. Il est titulaire d'un Master en Econométrie et Finances et d'un Certificat de Professionnel en Partenariats Public-Privé.



5. **Jean Jacques Ikama**

Jean Jacques Ikama est un économiste chevronné, spécialiste des questions de fiscalité minière et pétrolière, de négociation des contrats, de modélisation financière et d'évaluation économique des projets dans le secteur extractif. Titulaire d'un Master en Relations Economiques Internationales, il possède une vaste expérience dans la gouvernance des secteurs miniers et pétroliers et l'assistance technique, notamment au Congo et plus largement en Afrique Centrale. Il a notamment contribué au développement de l'industrie pétrolière au Congo et à l'amélioration de la gouvernance du secteur extractif à travers la publication d'un ouvrage de référence sur le pétrole ainsi que la conception et la réalisation de modèles finan-



ciers d'évaluation économique des projets pétroliers. Il a également participé à la rédaction de nombreux textes réglementaires aux niveaux national et sous régional (Code des hydrocarbures, réglementation des changes dans la CEMAC, etc.) et participé à un atelier sur la révision du Code minier de la RDC. Jean Jacques Ikama est une personne ressource de plusieurs projets de renforcement des capacités dans la négociation des contrats et l'amélioration des effets structurants du secteur extractif sur l'économie mis en œuvre en Afrique.

6. *Pascal Agboyibor*

Pascal Agboyibor est un juriste, spécialiste des questions liées à la mise en œuvre de projets complexes dans les secteurs des mines, de l'énergie, du pétrole et du gaz, de l'agriculture et des infrastructures. Il dispose d'une riche expérience dans l'assistance technique des gouvernements africains, notamment dans l'élaboration de cadres règlementaires et juridiques liés à l'exploitation minière. Il a ainsi accompagné de nombreux Etats et sociétés publiques de l'espace OHADA dans la négociation de conventions minières et d'accords de partenariat portant sur le développement de projets miniers d'envergure et des infrastructures associées. Il participe à de nombreuses activités de renforcement des capacités des fonctionnaires et cadres des administrations chargées de la gestion du secteur minier notamment en Guinée. En sa qualité de Chef de la « Pratique Afrique » d'un cabinet d'avocats bien introduit sur le continent, Pascal Agboyibor a une bonne connaissance du contexte africain et des défis auxquels est confronté le développement des législations commerciales sur le continent. Le candidat conseille également les gouvernements africains sur la négociation de projets liés aux infrastructures. Il est titulaire DEA en Droit privé.



7. *Yves Moukory*

Yves Moukory est un juriste, possédant une riche expérience dans l'assistance technique aux gouvernements africains notamment dans l'élaboration d'instruments juridiques dans le secteur extractif. Il a notamment assisté le Niger dans l'élaboration du code pétrolier de 2007 et de celui actuellement en cours d'adop-



tion ; et dans la restructuration de son secteur pétrolier dans le cadre d'un projet mené financé par la Banque Mondiale. Il a également participé à l'élaboration de la loi tenant lieu de code pétrolier au Mali et de l'ordonnance portant approbation du contrat-type de partage de production régissant les activités de recherche et d'exploitation des hydrocarbures liquides et gazeux au Tchad ainsi qu'à la réalisation d'une mission d'évaluation stratégique, environnementale et sociale du secteur minier du Cameroun. L'engagement d'Yves Moukory a également concerné le soutien juridique à de nombreux pays africains notamment sur les questions de négociation des contrats pétroliers et la rédaction de textes et de contrats dans le secteur minier (Niger, Tchad, Mali), d'audit du secteur minier (RCA), de structuration de PPP dans le domaine de l'énergie (Guinée) et dans la revue du cadre légal régissant les opérations minières (Madagascar). Il est titulaire d'un Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat (CAPA) et d'une DEA en Droit Public.

8. *Yombatina Sitack*

Yombatina Sitack est titulaire d'un PhD. en Droit de l'environnement. Il cumule plus de 17 ans d'enseignement et de recherche notamment dans les domaines du Droit international de l'environnement, le Droit des ressources naturelles et de la biodiversité, le Droit international public, le Droit des obligations et des institutions administratives au Tchad. Il mène, parallèlement à sa profession d'enseignant-chercheur, une tout aussi riche carrière dans la haute administration de son pays notamment au sein de la Primature et du Secrétariat General du Gouvernement où il a occupé les fonctions de Directeur General adjoint, d'Assistant juridique, de Coordonnateur de la General de la Cellule de la Législation Bilingue et des Conseils des Ministres. Dr. Yombatina Sitack a également participé à l'élaboration de nombreuses législations environnementales, y compris la Loi-Cadre portant régime des forêts, de la Faune et des Ressources Halieutiques en République du Tchad, et ses textes d'application, la loi sur les aspects institutionnels et juridiques de l'aquaculture. Il a été, par ailleurs, Consultant, Expert en chef et Chef de mission dans le cadre de nombreux projets menés par la FAO, l'AFD, le PNUD, la Banque Mondiale, etc.). Il a à son actif de nombreux travaux de recherche sur le droit de l'environnement



et des ressources naturelles et sur les enjeux écologiques du foncier liés au développement des activités pétrolières au Tchad.

9. **Laure Kenmogne Djoumessi**



Laure Kenmogne est une juriste, disposant d'une riche expérience dans le conseil juridique et fiscal en droit des affaires et fiscalité. Elle a dirigé de nombreuses missions de conseil juridique et fiscal se rapportant au droit minier et pétrolier, au droit des sociétés, au droit administratif, au droit des contrats et la revue de textes juridiques et fiscaux. Elle a fait de l'assistance technique aux gouvernements africains une de ses spécialités notamment en matière de négociation, de mise en œuvre et de suivi des contrats (Cameroun), dans la renégociation de contrats d'exploitation et de transformation des minerais de nickel et de cobalt (Madagascar) et dans l'élaboration de législations fiscales (Cameroun) et liées à l'exploitation pétrolière (Niger). Elle a également conseillé nombre de sociétés minières privées dans la négociation de contrats d'exploitation minière (minerai de fer et bauxite) et certaines compagnies pétrolières opérant en amont et en aval. Laure Kenmogne a également été conseil fiscal de la Compagnie pétrolière nationale (SNH) et a participé au renforcement des capacités des agents des administrations fiscales de son pays. Elle est titulaire d'un DESS en Droit des Affaires et Fiscalité et d'un DEA en Droit privé.



